



Devenir voix-off : créer et développer votre activité en freelance

Devenir voix-off freelance : comment faire ? Comment se lancer à son compte dans ce secteur spécifique de l'audiovisuel ? Quelles méthodes utiliser pour développer son activité de doublage ou de voix-off ?

Le métier de **voix-off**, ou *voix hors champs*, est incontournable dans notre société de communication.

Être voix-off, c'est incarner un personnage, un message ou encore une entreprise. Dans un secteur relativement difficile d'accès, il est important de prendre quelques dispositions stratégiques avant de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale en freelance.

Voici tout ce qu'il faut savoir pour devenir voix-off à son compte.

Être voix-off, c'est quoi au juste ?

La voix-off est ce que l'on entend sans voir l'entité qu'elle incarne. Elle peut être utilisée pour :

- les films et séries,
- les documentaires animaliers,
- les serveurs téléphoniques,
- les spots publicitaires radiophoniques,
- les *jingles*,
- les bandes annonces,
- etc.

La voix-off est à distinguer du doublage, qui consiste à donner une nouvelle voix à un personnage, dans une autre langue.

Il n'est pas facile de **percer en tant que voix-off dans le domaine cinématographique**, d'autant plus lorsque la plupart des professionnels du métier se voient attribuer des personnalités ou des personnages emblématiques. Leur imprégnation dans les esprits étant forte, leur contribution s'avère pérenne.

Il est cependant possible de sortir du lot et de se créer de belles opportunités pour **se faire connaître comme voix-off freelance**. Pour celles et ceux souhaitant exercer à leur compte, connaître quelques astuces s'impose.

Créer son activité de voix-off en freelance : comment s'y prendre ?

Tout d'abord, **créer son activité de voix-off** demande de choisir un statut juridique qui soit adapté à vos besoins et à vos contraintes.

Que vous choisissiez d'**exercer votre métier de voix-off à votre domicile** ou que vous optiez pour une solution qui requiert la location d'un studio d'enregistrement, il vous faudra intégrer vos différents coûts prévisionnels, pour estimer quelle sera **[la forme juridique qui vous offrira le plus de souplesse et d'avantages](#)** (voir plus bas).

Comment trouver des contrats pour les voix hors champs ?

Comme pour toute entreprise, la partie la plus délicate consistera à trouver des clients. La prospection demande un temps parfois considérable, du moins au démarrage.

La plupart des professionnels du métier de la voix-off travaillent auprès d'agences de communication et de studios d'enregistrement.

Rendez vous visible.

Ayez un site internet professionnel et proposez des rushs de vos prestations, des essais de voix, des podcasts, et tout ce qui peut donner une idée précise de vos compétences.

⇒ **Attention toutefois à n'y mettre que des éléments travaillés et finalisés.**

Réseautez un maximum.

Les entreprises ont besoin de voix-off pour de nombreux projets digitaux ou médias (campagnes de pubs, teaser de lancement, etc). Soyez présents dans les *afterworks*, faites vos montages dans un espace de *coworking* dédié aux métiers du digital, intégrez un club d'entreprises. Les possibilités de se faire connaître sont nombreuses.

Soyez créatif.

Si vous souhaitez **[faire le buzz pour gagner en visibilité rapidement](#)**, pourquoi ne pas faire la voix-off d'une scène connue, de manière drôle et décalée ? Attention toutefois à ne pas tomber dans l'excès ou le mauvais goût, au risque de faire un « bad buzz ».

Entraînez-vous.

Pour développer votre notoriété, demeurez professionnel, que ce soit dans votre prospection, votre

présentation ou vos prestations. Il est important de travailler votre communication et votre outil naturel qu'est votre voix, via des cours ou des **séances de coaching vocal**.

Si les compétences nécessaires sont précises, ce métier ouvert à un très large public demande avant tout de la persévérance et beaucoup de motivation.

Quel est le meilleur statut juridique pour s'installer en tant que voix-off freelance ?

La profession de voix-off à son compte étant une activité libérale, l'enregistrement de l'entreprise se fera auprès du centre de formalité des entreprises (CFE) de l'URSSAF.

Les différents statuts envisageables pour une personne seule sont :

- La **micro-entreprise** (ex-auto-entreprise) : c'est un statut très simplifié et adapté pour ce type d'activité,
- L'**entreprise individuelle en nom propre** (EI) : c'est un statut adapté mais qui peut réserver quelques surprises en terme de paiement des cotisations sociales,
- L'**EIRL** : même remarque que pour l'EI. Toutefois, l'EIRL permet de protéger son patrimoine personnel mieux qu'en EI,
- L'**EURL** (SARL à associé unique) : c'est un statut bien adapté. Le gérant détermine lui-même sa rémunération, qui sert de base au calcul des charges sociales,
- La **SASU** : c'est un régime juridique très en vogue, car il permet d'éviter la Sécurité sociale pour les indépendants (ex-RSI) ; en effet le Président est assimilé-salarié et dépend du régime général de la Sécurité sociale.

Enfin des **statuts alternatifs** à l'entreprise privée peuvent aussi être envisagés :

- Le statut d'entrepreneur-salarié en **coopérative d'activité et d'emploi**, qui permet d'être indépendant tout en bénéficiant du statut de salarié,
- Le **portage salarial** (cliquez pour voir notre article dédié).

Créez votre entreprise directement en ligne.

WikiCréa a sélectionné **Legalstart** pour vos formalités de création d'entreprise en ligne. **Pourquoi Legalstart ?** Tout simplement parce qu'il s'agit de l'offre la plus complète et la moins chère du marché. **[Cliquez ici pour en savoir plus et débiter vos démarches en ligne.](#)**